

## **FICHE TECHNIQUE DE PRESENTATION**

*A destination des bénéficiaires*

### **OBJECTIF DE LA PRESTATION**

Ces prestations collectives de diagnostic constituent un outil d'évaluation de l'activité des entrepreneurs entrant dans le dispositif RSA pour étayer les décisions d'orientation des services du Département en matière d'accompagnement.

### **OBJECTIFS PEDAGOGIQUES**

Le but de la prestation est également de permettre, dans la mesure du possible, que le chef d'entreprise soit en mesure de :

- **Identifier les points forts et points faibles de son activité, être capable de les argumenter ;**
- **Être plus autonome dans le pilotage de son activité.**

### **CONTENU ET DEROULEMENT**

Si le bénéficiaire n'a pas contacté l'intervenant dans un délai d'une semaine après son orientation, celui-ci lui proposera une date de rencontre. Ce premier rendez-vous permettra de :

- Présenter le dispositif RSA et les différents parcours proposés,
- Faire le point sur la situation personnelle et professionnelle de l'entrepreneur,
- Recueillir les besoins de l'entrepreneur,
- Réaliser le contrat d'engagements réciproques avec une évaluation simplifiée et un plan d'actions proposé sur le contrat d'engagements réciproques.

A l'issue de cette phase d'accueil, si le Département valide l'orientation de l'entrepreneur sur le « programme booster », le contrat d'engagements réciproques validé pour trois mois lui sera envoyé avec un calendrier des différentes rencontres proposées. Le référent reste disponible pendant la durée de la prestation par téléphone ou échanges mail.

#### **Public :**

Chefs d'entreprise en activité entrant dans le dispositif du RSA en Ardèche

#### **Prérequis :**

Etre disponible pour participer aux entretiens et séances collectives  
Lecture et écriture

#### **Modalités d'accès :**

Sur prescription de la DTAS (phase accueil)

Sur prescription de la DTAS (programme Booster) : à l'issue de la phase accueil, le référent envoie la fiche de prescription complétée au secrétariat insertion avec un CER (Contrat d'Engagements Réciproques) mentionnant la demande de diagnostic. Si le CER est validé, le Département prescrit la prestation.

#### **Modalités pratiques :**

**1 rendez-vous d'accueil (phase accueil)**  
**4 séances collectives en 1 mois (dates fixes) et un rendez-vous individuel de clôture**

+ travail personnel entre les séances,  
Sur une période de 3 mois à compter de la date de réception de la prescription.

**Durée :** 7 à 14 heures

#### **Lieux d'interventions :**

**Aubenas – Joyeuse – Le Teil**

#### **Coût :**

Gratuit pour les bénéficiaires, cette prestation étant financée par le Département.

#### **Pour toute question ou réclamation :**

**AMESUD - 04 75 89 21 51**

**Pauline CONSTANT**

**pconstant@amesud.fr**

Le programme Booster se compose de :

- 4 séances proposées sur un mois alternant apports théoriques, outillage technique, temps de mise en réseau sur le territoire.
- 1 rendez-vous individuel de clôture avec le référent et la réalisation d'un nouveau contrat d'engagements réciproques avec une évaluation.

Durant le programme, l'entrepreneur sera amené à co-construire un outil d'évaluation de l'activité pour permettre aux services du Département de décider de l'orientation adaptée (accompagnement social, accompagnement au soutien à la création d'activité des bénéficiaires du RSA, accompagnement vers l'emploi...).

## METHODES PEDAGOGIQUES

Nos structures ont développé une méthodologie fondée sur :

- L'acquisition de connaissances et de compétences par l'entrepreneur pour favoriser son autonomie (capacité à exercer des choix professionnels éclairés) ;
- L'alternance entre temps de travail personnel et échanges avec le référent qui écoute, explique, conseille, questionne et/ou valide les démarches effectuées.

## MOYENS MATERIELS ET TECHNIQUES

Notre structure a élaboré un outil permettant au bénéficiaire de questionner les différents aspects de son entreprise et d'identifier les axes prioritaires d'actions.

L'intervenant fournira des ressources, contacts et supports pédagogiques pour aider le bénéficiaire à réaliser les tâches demandées (recueil d'informations, chiffrage, réflexion et positionnement stratégique, etc.).

NB : Si le bénéficiaire est en situation de handicap (reconnu ou non), nous pouvons évaluer ses contraintes avec lui et voir les éventuelles adaptations à mettre en place pour lui permettre de suivre la prestation dans de bonnes conditions. Les lieux de rendez-vous sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

*Afin de faciliter la lecture, nous n'avons pas utilisé l'écriture inclusive. Il est donc entendu que derrière les noms masculins (entrepreneurs, salariés, bénévoles etc.), il peut y avoir aussi bien des femmes que des hommes.*

## MODALITES D'EVALUATION

Lors du dernier rendez-vous, le bénéficiaire sera invité à :

- Evaluer sa progression et l'atteinte des objectifs fixés lors du 1<sup>er</sup> rendez-vous
- Evaluer son propre projet/activité (points forts et points faibles identifiés)
- Exercer un choix éclairé sur le fait de poursuivre ou non son projet/activité
- Evaluer la prestation (clarté des informations données, qualité du dossier final, etc.)
- Indiquer son niveau de satisfaction à l'issue de la prestation
- Faire part de ses remarques éventuelles (difficultés rencontrées, réclamations, etc.)

Ces informations seront traitées individuellement et globalement par nos structures, afin d'identifier les points forts et les axes d'amélioration.

**A la fin du diagnostic, il sera remis au bénéficiaire une attestation de présence et une copie de son auto-évaluation pédagogique.**

En fin d'année, un bilan des évaluations de satisfactions sera transmis au Département.